

# BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

FORMATION EN ALTERNANCE  
& FORMATION CONTINUE



## CONCRÉTISEZ VOTRE PROJET, DEVENEZ ÉLEVEUR



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Exercer en tant qu'agriculteur ou responsable de site de production, en valorisant les pratiques et outils de l'agroécologie



### PUBLICS et PRÉREQUIS

#### Formation par alternance

Personne de 16 à 29 ans  
Ou sans limite d'âge suivant  
certains critères

#### Formation continue

Personne majeure inscrite à  
France Travail

- CAP minimum + 12 mois d'expérience professionnelle en polyculture-élevage
- Avoir plus de 3 ans d'expérience professionnelle, tous secteurs confondus



### DIPLÔME PRÉPARÉ : BPREA

- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole
- Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- Enregistré au RNCP, code 38093

Le BPREA est un diplôme en gestion agricole permettant d'accéder au parcours aidé à l'installation



### POURQUOI VENIR AU NIVOT ?

- Un suivi personnalisé par les formateurs & l'expérience de la FOAD
- La prise en compte des enjeux agroécologiques,
- Une approche diversifiée des modes de production des visites et témoignages d'acteurs du secteur,
- La possibilité de travailler sur son projet professionnel tout au long de la formation



### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription
- Entretien individuel pour étudier votre projet professionnel, votre expérience et vérifier les prérequis



### TARIF ET FINANCEMENT

#### Formation par alternance

Branche professionnelle, via  
l'opérateur de compétences  
(OPCO)

#### Formation continue

Selon le profil du candidat

- Internat et demi-pension : contactez-nous pour une approche financière personnalisée.



### DURÉE

#### Alternance : 24 mois

- 26 semaines à l'École du Nivot, réparties sur 2 ans
- Rythme : 1 semaine à l'École + 3 semaines en entreprise

#### Formation continue : 800h

- Programme personnalisé
- Incluant une forte part de FOAD



### ENTRÉE EN FORMATION

- Début septembre



### LIEU DE LA FORMATION

- École du Nivot à Lopérec



Nos formations et nos locaux  
sont accessibles aux personnes  
en situation de handicap.

Pour toutes informations,  
nous contacter au 02 98 81 10 04  
ou [loperec@cneap.fr](mailto:loperec@cneap.fr)

# BREVET PRO RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

## ENSEIGNEMENTS

### Compétences professionnelles visées

- Être autonome dans la gestion de son projet professionnel
- Assurer la gestion technico-économique et financière de l'entreprise
- Maîtriser la conduite d'un atelier
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

### Contenu des enseignements

Le BPREA se compose de 7 Unités Capitalisables :

1. Choisir les techniques adaptées pour conduire un atelier de production
2. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant et les différents types d'agriculture
3. Concevoir une stratégie d'entreprise et assurer le pilotage économique, financier et administratif
4. Organiser et gérer le travail d'un atelier et de l'exploitation
5. Commercialiser les produits et services, et maîtriser les négociations
6. Gérer les surfaces boisées de l'exploitation
7. Entretien des équipements d'élevage et les agro équipements

## ÉVALUATIONS

- Évaluation des 7 Unités Capitalisables (UC) au centre de formation, au travers des épreuves définies par le jury professionnel et communiquées aux candidats dès le début de la formation
- Situations professionnelles : mises en pratique en entreprise, enrichies par un entretien d'explicitation
- Validation des UC : chaque UC reste acquise à vie
- Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture si les 7 UC sont validées

## POURSUITE DE PARCOURS

Le BP REA permet une entrée directe dans l'emploi, notamment pour :

- l'installation en tant qu'exploitant agricole
- l'emploi salarié en exploitation agricole

Des qualifications complémentaires, telles que des CS, CQP ou titres professionnels, peuvent également être obtenues.



## Métiers accessibles avec le BPREA

Ce diplôme ouvre la voie à divers métiers, tels que :

- responsable d'entreprises agricoles, individuelles ou en sociétés,
- responsable d'élevage ou d'atelier,
- salarié agricole.

## Réussite et satisfaction

- 100 % des apprenants recommandent la formation
- Réussite aux évaluations des UC en 2023-2024 : 87,5%

## Contacts :

École du Nivot  
Le Nivot, 29590 Lopérec  
[www.lenivot.net](http://www.lenivot.net)

Formation en Alternance

02 98 81 11 21

[ufalenivot@lenivot.net](mailto:ufalenivot@lenivot.net)